



2019-12-324 08.06 - Annexion de territoire / Lévis - Saint-Gilles

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES**

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL ou COPIE DE RÉOLUTION

Session régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à la salle du Conseil municipal de Saint-Gilles, le **9 décembre 2019** à 20 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Gérard Grondin
Siège #2 - Bruno Montminy
Siège #3 - Patricia St-Hilaire
Siège #4 - Carole Dubois
Siège #5 - Yvan Champagne
Siège #6 - Jimmy Richard

Sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Samson, maire.

Mme Sandra Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente à cette rencontre.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2019-12-324 - ANNEXION DE TERRITOIRE / LÉVIS - SAINT-GILLES**

Considérant que, nous avons entamés un processus d'annexion du territoire permettant de régulariser une portion du territoire à Pointe Saint-Gilles (Place Lacasse) en 2007;

Considérant que, suite à plusieurs démarches et, avec la collaboration de la Ville de Lévis, nous avons reçu le 19 novembre dernier, l'approbation du MAMH au dossier;

Considérant que, le tout a été publié dans la Gazette officielle le 30 novembre 2019

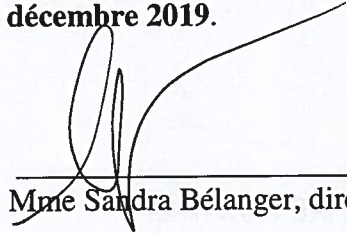
Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire, appuyé par M. Gérard Grondin

Que, le Conseil municipal émet un « AVIS PUBLIC » dans le journal Le Courant de janvier 2020 pour entériner le processus;

Que, la MRC de Lotbinière est mandatée pour modifier le schéma d'aménagement du territoire de Saint-Gilles en conséquence de la nouvelle carte de notre territoire.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Gilles, ce **13 décembre 2019**.



Mme Sandra Bélanger, directrice générale